



Conseil économique et social

Distr. générale
3 décembre 2015
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Soixantième session

14-24 mars 2016

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session

extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée
« Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,
développement et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par Centa for Organisational Development et Young Women's Christian Association of Nigeria, organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

Première nation « noire » la plus peuplée du monde avec une population estimée à plus de 170 millions d'habitants, le Nigéria a lancé, depuis la quatrième République (1999-2015), plusieurs programmes d'autonomisation des femmes aux niveaux fédéral, des états et des communautés à travers des politiques et des projets pilotés par des ministères, des agences et des départements concernés. Les partenaires internationaux au développement, le secteur privé organisé, les organisations de la société civile, les organisations confessionnelles et les organisations non-gouvernementales ont également apporté d'importantes contributions à l'autonomisation des femmes au Nigéria.

Les plus remarquables sont le Fonds de développement des affaires pour les femmes lancé en 2007 et le Fonds pour l'autonomisation économique des femmes, deux initiatives de microcrédit de l'architecture nigériane de promotion de l'égalité des sexes – Ministère fédéral des affaires féminines et du développement social, en partenariat avec la Banque de l'industrie et la Banque agricole du Nigéria. À ce jour, moins d'un million de femmes sur les 70 millions que compte le pays ont eu accès à cet instrument.

Nombre de gouvernements provinciaux, par l'intermédiaire de leurs Ministères des affaires féminines et du développement social ou de lutte contre la pauvreté, selon le cas, et les bureaux des premières dames/épouses de gouverneurs dans la plupart des États de la Fédération ont maintes fois, dans le cadre de leurs différents petits projets favorisés, formulé et déployé des programmes d'autonomisation qui incluent la création de centres de formation professionnelle, des formations en renforcement des capacités et des dons d'équipements tels que machines à coudre, sèche-cheveux et moulins aux femmes de leurs États et communautés.

Plus précisément, Young Women Christian Association Nigeria, Arm of Hope Foundation et Centa for Organisational Development, pour ne citer que quelques-unes, comptent parmi les nombreuses organisations non gouvernementales et privées qui déploient diverses initiatives d'autonomisation au sein des communautés à travers le Nigéria.

Young Women Christian Association Nigeria a noué un partenariat avec World Young Women Christian Association Nigeria, IPAS Nigeria, le Département pour le développement international du Royaume-Uni, l'Agence des États-Unis pour le développement international, Lagos States Aids Management Agency et Enugu State Agency for the control of Aids pour proposer des formations professionnelles à plus d'un million de jeunes femmes et filles dans dix États de la Fédération dans les domaines de la restauration, de la création de mode, de l'informatique, de la confection de perles et de chapeaux et de la pose de carrelage et de marbre. Des modules de maquillage, de coiffure et de confection de Gele (grand foulard) ont été récemment inclus dans le programme de formation professionnelle.

Créée il y a une quinzaine d'années pour répondre aux besoins croissants des personnes vulnérables au Nigéria, dont la majorité sont des femmes et des filles, Arm of Hope Foundation a défendu la cause des victimes de l'insurrection de Boko Haram dans les États de Bornou, de Yobe et d'Adamawa, dans le Nord-est du pays. Elle a porté secours et réhabilité des milliers de victimes de crises communautaires et religieuses dans l'État du Plateau et d'autres États du Centre-nord. Elle a fourni une assistance aux nombreuses victimes des inondations catastrophiques qui ont

frappé 12 États de la Fédération, en plus de la fourniture de services de santé. Arm of Hope Foundation a construit des écoles et octroyé des bourses à 354 femmes et enfants dans le nord du pays. Elle a reconstruit plusieurs maisons rasées pendant la crise violente et fourni des vêtements et a foré des puits pour des communautés sans eau potable dans les États d'Imo, de Rivers, de Cross Rivers et de l'Anambra.

En matière de politiques, Centa for Organisational Development Nigeria et d'autres organisations non gouvernementales, confessionnelles et communautaires ont plaidé pour que l'architecture des politiques nationales, étatiques et communautaires nigérianes de promotion de l'égalité des sexes soient orientées vers l'autonomisation des femmes. Plus précisément, Centa for Organisational Development Nigeria a publié au mois de mars 2015 « Vingt années d'application du Programme d'action de Beijing au Nigeria de 2010 à 2015 », une analyse critique des mesures prises par le régime sortant de l'ancien président Goodluck Ebele Jonathan pour réaliser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. L'organisation est actuellement engagée la coordination et la compilation des contributions de la société civile au 8^{ème} rapport parallèle de pays à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, qui sera destiné en 2016 au Comité de la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

Au moment où nous nous engageons dans les préparatifs de la 60^{ème} session de la Commission de la condition de la femme, prévue à New York du 14 au 24 mars 2016, nous sommes préoccupés par le fait que malgré les interventions, la pauvreté est toujours omniprésente chez les femmes nigérianes, qui représentent 46,9 % de la population du pays. Les taux de croissance du produit intérieur brut n'ont aucune incidence sur la condition des femmes. De même, les femmes en général et celles qui vivent en milieu rural en particulier, sont toujours dans l'attente des effets concrets de la croissance enregistrée dans le domaine du développement et du déploiement des technologies de l'information et des communications, y compris l'utilisation de la téléphonie mobile, la connectivité Internet, les paquets de données et le haut débit. Les 100 millions ou plus de lignes téléphoniques actives et les 80 millions d'utilisateurs d'Internet n'ont aucune incidence significative sur l'autonomisation des femmes. Collectivement et individuellement, nous semblons traiter la question de l'autonomisation durable des femmes de manière superficielle.

Comment les interventions en faveur de l'autonomisation à différents niveaux peuvent-elles être mieux structurées, mieux soutenues et gérées de manière efficace pour le développement durable d'un plus grand nombre de femmes au Nigéria? Tel est notre défi collectif. En quoi sommes-nous dans l'erreur? De quels moyens disposons-nous pour y remédier? Comment pouvons-nous galvaniser les bonnes énergies et synergies pour fournir efficacement des services en faveur de l'autonomisation durable des femmes au Nigéria?

Nous soulevons ces préoccupations au niveau mondial dans le contexte du mandat de l'actuel président Muhammadu Buhari (29/05/15-28/05/19) qui n'a pris aucun engagement de nommer des femmes au Gouvernement fédéral. La moyenne nationale des femmes au parlement a chuté de 6,7 à 5 % après les élections générales de mars et avril 2015. Il y a moins de femmes parlementaires et l'action positive qui prévoyait l'attribution de 35 % des postes pourvus par désignation aux femmes, dépassée par le régime précédent du président Goodluck Jonathan, risque d'être ramenée à moins de 15 % par l'exécutif fédéral actuel.

En outre, nous craignons que le régime du président Muhammadu Buhari ne supprime le programme fédéral Vision 20 :2020, qui a pour ambition de placer le pays parmi les 20 plus grandes économies du monde à l'horizon 2020, en accordant un intérêt particulier aux femmes. Si cette politique à contre-courant se poursuit, elle inversera notre objectif national qui vise à « enclencher le développement humain et national en s'appuyant sur la contribution équitable des femmes, des hommes et des enfants nigériens » qui s'inscrit dans le principe fondamental de « l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes » consacré par la Politique nationale en faveur de l'égalité hommes-femmes (2007), qui vise un développement humain durable et l'avènement d'une société juste et débarrassée de toute discrimination fondée sur le sexe.

Le programme YouWiN! (Youth Enterprise with Innovation in Nigeria), et le programme YouWIN Women conçu exclusivement pour les femmes entrepreneurs âgées de 45 ans ou moins, mettent en compétition chaque année des plans d'affaires innovateurs émanant de jeunes entrepreneurs nigérianes; ils ont permis l'émancipation, par l'exécutif fédéral sortant, de plus de 2 000 jeunes femmes d'affaires en 2012. Ces programmes risquent également d'être interrompus par le nouveau régime.

Dans le domaine de la santé, les femmes nigérianes pâtissent de l'absence d'accès à des services de santé de qualité. La mortalité maternelle et infantile dans notre pays, qui a enregistré des progrès considérables entre 2012 et 2014 grâce à des investissements du Programme d'autonomisation et de réinvestissement des subventions, connaît également une régression. La majeure partie des effectifs du programme a été réduite suite à la décision du gouvernement actuel de rationaliser et de réduire les programmes et les projets gouvernementaux.

Quinze plus tard, le régime national d'assurance-maladie, créé en 1999 dans le cadre d'un partenariat public-privé pour fournir des soins de santé accessibles, abordables et de qualité à tous les Nigériens, continue de ne bénéficier qu'aux fonctionnaires du gouvernement fédéral et au personnel du secteur privé organisé qui représentent moins de 10 % de la population du pays. La majorité des Nigériens, en particulier les femmes, n'est toujours pas couverte par le régime national d'assurance-maladie et à moins qu'ils ne soient élargi au secteur informel, les soins de santé de qualité pour les femmes nigérianes ne seront qu'une vue de l'esprit.

Les Nigérianes sont toujours victimes de privations fondées sur le sexe, la religion et l'origine ethnique. Elles sont nettement défavorisées, privées des « droits » fondamentaux de disposer de leur corps et de leurs biens. Leurs droits au revenu sont réduits par le patriarcat et la domination masculine. Ainsi, les décisions des femmes ont toujours besoin de recueillir le consentement des hommes. La plupart des Nigérianes ne possèdent pas de titre de propriété. Cela entrave l'accès à certains types de soutien, y compris l'accès au crédit.

La citoyenneté des femmes nigérianes leur est reconnue plus au niveau international que dans leur propre pays. Une femme mariée à un homme originaire d'un État nigérian autre que le sien – généralement le lieu de naissance de son père – peut se voir privée de ses droits aux postes pourvus par nomination dans le gouvernement de l'État nigérian de son époux. Le conjoint étranger d'une Nigériane ne peut prétendre à la nationalité de son épouse.

Par cette déclaration, Centa for Organisational Development Nigeria et Young Women Christian Association Nigeria lancent aux organismes et entités de l'Organisation des Nations Unies un appel pour les aider dans la lutte pour l'autonomisation durable des femmes au Nigeria.
